



## ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AN06620251218145

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 4 déclaration(s).

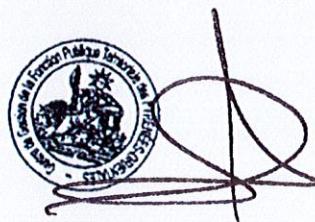
#### Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales. Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.télérecours.fr](http://www.télérecours.fr).

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des vacances d'emploi »

Fait à PERPIGNAN Cedex le 18/12/2025

Visé par le contrôle de légalité le 18/12/2025



M Robert GARRABE, Président du centre de gestion de la FPT des PO

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant 10 jours, ainsi que sur son site internet [www.cdg66.fr](http://www.cdg66.fr).

Accusé de réception en préfecture  
00012660120720251218145-AR  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025

N° de déclaration Collectivité	Grade(s)	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V066251024000324001 MAIRIE ALENYA	Adjoint d'animation	Animateur enfance - jeunesse (h/f) grade	Recrutement sur un autre grade	17h00	16/12/2025	06620251106462
V06625119000714001 MAIRIE DE CORNEILLA DE LA RIVIERE	ATSEM principal de 2ème classe, Adjoint technique	ATSEM (h/f)	Suppression du poste	30h00	15/12/2025	06620251120688
V066250401000389001 MAIRIE DE UIR	Rédacteur	Secrétaire général de mairie (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	09/12/2025	06620250410144
V066250701000112001 MAIRIE DE UIR	Rédacteur	Secrétaire général de mairie (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	09/12/2025	06620250703458

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20251218-AN6620251218145-AR  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025